



Préfecture de Maine-et-Loire

Erratum à la publicité N°115 d'une demande d'autorisation d'exploiter enregistrée par la Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire pour mise en valeur de terres à usage agricole.

Afin de déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les terres sollicitées par la demande C49210259 de la SCEA CENTRE EQUESTRE DE MAUNY pour 38,2130 ha situés à CHEMILLE-EN-ANJOU, VEZINS et TREMENTINES, il convient de prendre en compte une erreur dans le nom du cédant : Monsieur Bruno MASSON (au lieu de l'ASSOCIATION DB CHEVAL DECOUVERTE)